

ILS AURONT TOUT OSÉ : POURSUIVRE D. RAOULT, HONNEUR DE LA MÉDECINE FRANÇAISE



Par Gérard Delépine

Docteur Gérard Delépine chirurgien et statisticien

(je déclare l'absence de tout lien d'intérêt avec des firmes du médicament)

Alors que se poursuit sur les ondes médiatiques ([1] propriétés de huit milliardaires)) le défilé scandaleux de médecins incompetents et corrompus, ne déclarant jamais leurs conflits d'intérêts, donc en violant la loi « transparence en santé », la honteuse convocation devant le conseil de l'ordre des médecins de notre virologue mondialement reconnu et respecté fait la une des médias, qui osent lui coller le terme de charlatan...

Depuis deux ans, ils n'auront pas cessé d'user quotidiennement de l'inversion des valeurs. « *La paix, c'est la guerre* », remettant Orwell au goût du jour.

« Ainsi durant près de trois heures, la chambre disciplinaire, présidée par un magistrat administratif assisté de huit médecins, a examiné deux plaintes déposées fin 2020 par l'Ordre des médecins des Bouches-du-Rhône et le Conseil national de l'Ordre des médecins ? Sur la base de plusieurs signalements initialement effectués par la société de pathologie infectieuse de langue française (Spilf), par des praticiens hospitaliers et des particuliers contre Didier Raoult ».

Qui sont-ils pour le « juger » ? Il n'a fait que guérir les patients qui venaient jusqu'à Marseille pour échapper au tragique « maison, Doliprane, détresse respiratoire et Rivotril (d'où euthanasie d'environ 10 000 personnes âgées »)...

Pendant que le ministre se permettait d'interdire aux médecins de soigner, en mars 2020, probablement pour la première fois au monde depuis Hippocrate et 2500 ans, et que la plupart des docteurs malgré leurs quinze ans de médecine se courbaient devant les menaces du conseil de l'ordre, reniant leur serment d'Hippocrate et leur métier, les rapides interventions du Pr Raoult nous ont vite revigorés, confirmant l'impression que la pandémie du coronavirus n'était qu'une grippe comme les autres, à condition toutefois de ne pas euthanasier les vieux susceptibles d'en être atteints, et de soigner les pneumopathies virales par les antibiotiques habituels associées au traitement déjà connu depuis 2003 pour le SRAS et republié par les Chinois quelques semaines plus tôt.

« Il est reproché au praticien marseillais d'avoir fait la promotion de l'hydroxychloroquine pour traiter le Covid-19, sans données scientifiques établies, ce qui s'apparente à du « charlatanisme » d'avoir pris des « risques inconsidérés » en soignant des patients avec ce traitement « non éprouvé par la science » et d'avoir « manqué à son devoir de confraternité » envers d'autres médecins, a détaillé la rapporteure de la chambre disciplinaire. » ([2] Didier Raoult : « On fait le procès de la réussite » se défend l'infectiologue marseillais, taxé de « charlatanisme » par ses pairs – ladepeche.fr))

Comment peut-on écrire une telle accusation alors que la nivaquine a été utilisée depuis 70 ans en usage libre sans ordonnance et après les nombreuses publications confirmant les premières de Raoult ?

« Pour Me P. Carlini, avocat de l'Ordre des médecins des Bouches-du-Rhône, ces poursuites ont été entreprises pour soutenir les 'médecins libéraux héroïques' bousculés par « des patients angoissés » réclamant, « sans rien y connaître », un traitement à l'hydroxychloroquine, en se basant uniquement « sur la parole d'un éminent scientifique marseillais émise sans aucune prudence » sur les plateaux télé et les réseaux sociaux. »

Comment peuvent-ils ignorer les nombreux ([3] Plus de 195 études ont été publiées dont 131 dans des revues à comité de lecture référencées sur PubMed et 70 % affirment l'efficacité de l'HCQ) articles publiés dans des revues à comité de lecture et référencés sur les banques de données internationales telles que PubMed avant de faire de telles déclarations infondées ? Comment peuvent-ils ignorer que les autorités sanitaires de nombreux pays regroupant plus de la moitié de la population mondiale (Chine, Corée, Inde, Taiwan, Malaisie, Bahreïn, Turquie, Qatar, Maroc, Algérie, Nigéria, Sénégal, Cuba) ont recommandé ce traitement et qu'ils s'en sortent tous avec des mortalités Covid bien inférieures aux nôtres ?

Comment peuvent-ils ignorer que le Conseil d'État italien a fait droit au

recours des médecins contre la note de l'Aifa([4] Agence italienne du médicament)) qui suspendait l'utilisation de ce produit en soulignant que la « *base de données cliniques non ambiguës affirme son efficacité au seul stade précoce de la maladie* ».

Quant aux plateaux télé, ce ne sont pas particulièrement Didier Raoult ou ses collaborateurs qui les ont envahis, mais bien ceux qui ont tenté de le disqualifier en les calomniant. Et en faisant parfois la promotion de médicaments inefficaces, toxiques et très chers comme le Remdesivir déconseillé depuis par l'OMS.([5] L'OMS ne recommande pas l'administration de Remdesivir aux patients COVID-19 20 novembre 2020 <https://www.who.int/fr/news-room/feature-stories/detail/who-recommends-against-the-use-of-remdesivir-in-covid-19-patients>))

Quant à « *l'héroïsme* » des médecins libéraux qui n'ont su qu'obéir à la bureaucratie et se plier aux menaces du conseil de l'ordre et du ministre, il relève de la Novlangue, tant leur lâcheté vis-à-vis des patients a déshonoré notre profession et a été responsable de nombreuses morts évitables et de tragédies familiales (interdiction des visites, refus de voir et d'embrasser une dernière fois le défunt, pratiques dépourvues d'humanité, etc.).

À l'heure où ces mêmes médecins prétendent *héroïques* qui n'ont pas hésité à injecter un produit expérimental en phase trois, agissant sur l'ARN, et qu'explose le Pfizergate, comment peut-on entendre ces récriminations sur le Pr Raoult et ses collaborateurs, jusqu'à les accuser d'avoir traité des patients tuberculeux, les accusant d'essais cliniques illégaux. On a l'impression que trop de « médecins » ont oublié ce qu'est la médecine clinique, le traitement des malades... Quant aux bureaucrates, ils ne l'ont jamais su.

« *Comme un criminel* »

« *Ce sont les médecins qui se plaignent de nous, pas les patients* », a rétorqué Didier Raoult, assurant avoir reçu « *plus de 600.000 patients* » au sein de l'IHU durant la crise sanitaire, « *sans aucune plainte* ».

On peut être étonné et scandalisé que le Conseil de l'ordre fonde son accusation sur des études biaisées, incomplètes et mal conçues comme « *la britannique Recovery*([6] Étude qui utilisait des doses toxiques folles (4 fois la dose maximale prévue par le VIDAL) dans le seul but de disqualifier HCQ)), *la française Hycovid*([7] Étude qui a été incapable de conclure faute de patients après un arrêt secondaire à la publication totalement fallacieuse du LancetGate)), *ou Solidarity menée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) – qui ont toutes conclu que l'hydroxychloroquine n'était pas efficace contre le Covid-19, a pourtant rappelé la chambre disciplinaire* ».

Pourtant la très mauvaise qualité de ces études parcellaires a largement été

démontrée, tandis que les résultats mondiaux des antipaludéens ont démontré la véracité des thèses du Professeur Raoult, ne serait-ce que par le taux exceptionnellement bas de la mortalité par SARS-CoV-2 dans les pays d'Afrique dont la population est régulièrement sous hydroxychloroquine. ([8] L'Afrique, test géant pour la chloroquine. Comparaisons des mortalités Covid entre l'Afrique et l'Europe – Nouveau Monde (nouveau-monde.ca) et <https://reseauinternational.net/lafrique-test-geant-pour-la-chloroquine-comparaisons-des-mortalites-covid-entre-lafrique-et-leurope/>)

Pour Me Fabrice Di Vizio, avocat de D. Raoult, le sujet de l'hydroxychloroquine est un « *faux débat* ». Son client, dit-il, est jugé « *comme un criminel* », *essentiellement pour ses prises de position critiques sur la gestion de la crise sanitaire par les autorités* ».

Que le procès fait à Raoult devienne le procès d'un ordre à supprimer

Rappelons que l'ordre des médecins a été créé par Vichy et que sa première décision a été de radier les médecins juifs avant de les dénoncer aux Allemands ; qu'une de ses autres recommandations aux médecins a été de « *dénoncer les blessures par balle aux autorités* » (de Vichy) pour qu'elles puissent arrêter les résistants qu'ils auraient soignés.

Rappelons que la loi transparence santé l'a chargé de *veiller au respect de la déclaration des liens d'intérêt avant toute annonce d'un médecin au public*. Qu'il a pourtant systématiquement oublié de poursuivre les médecins de plateau télé pour ces absences répétées de déclaration d'intérêts même lorsqu'ils faisaient de la publicité pour des traitements inefficaces.

On peut tout autant s'étonner qu'il n'ait pas appelé le gouvernement au respect de la déontologie médicale et en particulier à l'indépendance des médecins dans le choix de leurs ordonnances et à respecter leur refus de délivrer des médicaments mortels (Rivotril).

Historiquement, les connotations négatives des Ordres professionnels et Corporations sont nombreuses... Renvoyant à un passé archaïque et condamnable fait de groupes professionnels fermés, protectionnistes, mercantiles, s'octroyant des privilèges et des monopoles, défendant leurs intérêts en dehors du bien collectif commun, ils peuvent aller jusqu'à freiner l'innovation. Reconnus « dangereux », ils ont été abolis par le Décret Allarde et la Loi Le Chapelier en 1791 lors de la Révolution Française.

Leur rétablissement a été soutenu par les pays dictatoriaux et le fascisme (Mussolini, Franco, Salazar, Pétain...). De Gaulle avait supprimé cet ordre des médecins en 1945. Mitterrand s'était engagé à supprimer cet ordre enfant de la philosophie fasciste. Battons-nous pour le supprimer au plus tôt !

Heureusement de courageux politiques appellent à sa dissolution comme Florian Philippot

et des citoyens le soutiennent à son arrivée à Bordeaux :

https://twitter.com/LE_GENERAL_OFFL/status/1456544547677347844
